



Brève du SNUipp n°57



Le ministre Blanquer confond vitesse et précipitation, notre DASEN répond « désorganisation ».

L'information est tombée aujourd'hui dans la matinée : la phase d'ajustement ne se déroulera pas comme prévu entre le 15 et le 19 juin.

L'administration ne fixe même pas de nouvelles dates pour la saisie des vœux... mais nous annonce la **CAPD « ajustements » le 12 juillet !**

Pourquoi cette désorganisation subite ?

La DASEN veut permettre aux communes qui le souhaitent la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée prochaine, sans prendre en compte toutes les difficultés qui vont découler de cette précipitation. Parce qu'à 3 semaines des vacances scolaires, nous pensons qu'il y aura plus de désagréments que de bienfaits à ces changements. Et les premiers dégâts collatéraux de ces changements de rythmes décidés avant même la publication du décret les autorisant seront bien portés par les enseignants en attente de leur affectation et les équipes des écoles qui ne peuvent s'organiser ! Parce que changer de rythme dans certaines communes signifie qu'il faut réviser des quotités de temps partiels, refaire des couplages des compléments, des chaînages de décharges de direction... Bref tout reprendre à zéro à partir du 23 juin (date du CDEN qui entérinera les nouveaux rythmes de certains, si le décret est paru et si la DASEN donne son accord...).

Ensuite les familles devront revoir dans l'été leur propre organisation familiale pour trouver où placer leurs enfants le mercredi matin et les communes devront réorganiser leur offres d'accueil péri et extra scolaires.

Le SNUipp-FSU l'a déjà dit, le temps de l'école n'est pas celui du politique. Une rentrée scolaire ne se prépare pas au dernier moment, à la va-vite. Une rentrée scolaire devrait être considérée comme suffisamment importante pour que tout soit mis en œuvre pour la rendre sereine.

Le ministre Blanquer brouille les cartes en annonçant que la semaine scolaire à 4 jours sera de retour dès 2017, tout en précisant que sa mise en œuvre serait plus raisonnable en septembre 2018. Il désigne les DASEN comme maîtres du jeu puisque leur revient la validation ou non des demandes de changement de rythme... On aurait espéré que notre DASEN impose le temps de la réflexion plutôt que la désorganisation !

Les CP dédoublés en REP +

C'est le REP+ de Chenôve qui essuie les plâtres de la politique du ni-ni du ministre Blanquer. Ce dernier ne veut ni donner des moyens pour dédoubler les CP en REP+, ni prendre la responsabilité de la casse du dispositif « Plus de maîtres que de classes ». Alors notre DASEN a bricolé une réponse précipitée : elle vient de créer, en dehors de toute commission paritaire, des postes de CP dédoublés sur le REP+, elle les a « profilés » en toute discrétion. Par une manœuvre grossière, elle contraint les PDMQDC à postuler sur ces CP et donne des « priorités » aux enseignants d'élémentaire du REP+ pour y accéder... le paroxysme de l'inéquité, à un rythme effréné puisque tout a été réglé en 3 jours !

Quid des postes de maîtres supplémentaires devenus vacants ? Nous n'avons pas de réponse, mais pour information sachez que d'autres sont restés vacants après le mouvement sur le département et qu'ils n'ont fait l'objet d'aucun appel à candidature départemental. Serait-ce l'extinction annoncée d'un dispositif ambitieux (nous ne sommes pas dupes, Madame la DASEN) ? Quant aux 2 postes vacants sur le REP de Montbard, ils entrent aujourd'hui dans un « circuit court » inédit puisque c'est aux seules écoles de Montbard que l'appel à candidature a été transmis.

Le SNUipp-FSU 21 ne peut cautionner de telles pratiques et dénonce le non-respect des règles établies pour créer et pourvoir des postes. Nous dénonçons également le « profilage » des nouveaux CP du REP+. Deux courriers en ce sens ont déjà été envoyés à la DASEN.

Contact : 03.80.73.57.17
Adresse : 45 rue Parmentier
21000 DIJON
Mail : snu21@snuipp.fr

Permanence du lundi au
vendredi de 9h à 18h.
Mercredi : de 9h à 12h

Site du SNUipp21 : <http://21.snuipp.fr>
de la FSU 21 : <http://sd21.fsu.fr>
Sites nationaux : FSU : <http://www.fsu.fr>
SNUipp : <http://www.snuipp.fr>